

Lieu, le / /

Cas de variant sud-africain ou brésilien de COVID 19 au sein de l’établissement

Lettre d’information au personnel

Madame, Monsieur,

Un cas de variant sud-africain ou brésilien de COVID 19 a été signalé au sein de l’établissement scolaire.

Selon la définition de personne contact « à risque » en vigueur, le personnel de santé de l’éducation nationale, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a identifié les personnes ayant été en contact dit « à risque » avec la personne malade au sein de l’établissement scolaire.

**Vous n’êtes pas identifié comme cas contact dit « à risque ».**

Cependant, conformément aux instructions nationales, **nous vous recommandons de** **réaliser un test RT-PCR dès réception du présent courrier**.

Ceci étant un test de précaution, **il ne vous est pas préconisé de mise en isolement à ce stade** et vous n’avez donc pas besoin d’arrêt de travail dans l’attente du résultat.

Nous comptons sur votre vigilance vis-à-vis du respect des mesures barrières habituelles(port du masque, lavage régulier des mains).

En fonction de l’évaluation de l’évolution du risque par l’éducation nationale et l’ARS, des mesures complémentaires pourront éventuellement être proposées. Vous en serez alors informé.

Par ailleurs, si vous êtes atteint d’une **maladie chronique ou fragilisant votre système immunitaire, ou que vous êtes une femme enceinte au 3ème trimestre de grossesse, nous vous recommandons par prudence de prendre avis auprès de votre médecin traitant sur la conduite à tenir.**

Avec nos remerciements pour votre coopération, recevez, Madame, Monsieur, l’expression de notre considération distinguée.

La Région Académique et l’ARS BFC.